Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260320-DEL2026_41-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice :27
présents :27
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : vingt mars
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

ELECTIONS DES ADJOINTS

PRESENTS : M. MARY Jean-François, Mme ALLARD CLarisse,M. BARON Christophe,Mme BAUDU Nolwenn,M. BLOSSIER Thomas,Mme BOCQ Florence,Mme CAILLET Angélique,Mme COYAC Emmanuelle,M. DEQUI Claude, M. DOUZAMY Bruno,M. HEMERY Didier,M. JOLY Pierre-Alexandre,M. LEBRUN Jean-Lou,M.LE FOL Yoann,M. LE LIEVRE Jérôme,Mme MAHE Séverine,Mme MAUVOISIN Marie-Hélène,M. MEHAT Damien,Mme MORAND Anna,M. PANHALEUX Dominique,Mme POTIER Floriane,Mme RENOU-COLMONT Dominique,Mme ROBIC Catherine,Mme SCHOTT Virginie,M. SEILLER Michel,M. SOURDRIL Maximilien,Mme VANDEKERKHOVE Christine.

Secrétaire de séance : Mme Séverine MAHE

Le maire rappelle que le conseil municipal a, par délibération en date de ce jour, fixé à 8 le nombre d'adjoints au maire.

Il rappelle que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, et que chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il est précisé que l'élection a lieu au scrutin secret.

Présentation des listes

Le maire constate qu'une liste a été déposée et composée de 8 candidats, en nombre égal à celui des postes d'adjoints à pourvoir, et présentée alternativement par sexe :

- Liste Michel SEILLER « ALLAIRE Avançons ensemble ! »

Résultats du scrutin

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260320-DEL2026_41-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers en exercice :27
- Nombre de votants :27
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :0
- Nombre de suffrages exprimés : 27

A obtenu :

- Liste Michel SEILLER : 27 voix

En conséquence, sont proclamés adjoints au maire, dans l'ordre de présentation sur cette liste :

1. M. Michel SEILLER 1er adjoint au maire
2. Mme Florence BOCQ, 2ème adjointe au maire
3. M.Yoann LE FOL, 3ème adjoint au maire
4. Mme Dominique RENOU-COLMONT, 4ème adjointe au maire
5. M. Dominique PANHALEUX, 5ème adjoint au maire
6. Mme Marie-Hélène MAUVOISIN, 6ème adjointe au maire
7. M. Christophe BARON, 7ème adjoint au maire
8. Mme Christine VANDEKERKHOVE, 8ème adjointe au maire

La présente délibération, qui constate l'élection des adjoints et leur rang, sera transcrite au registre des délibérations du conseil municipal.

Un procès-verbal est établi lors de la séance.

Pour extrait certifié conforme,

Séverine MAHE

Conseillère municipale

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

Mairie D'Allaire MORBIHAN